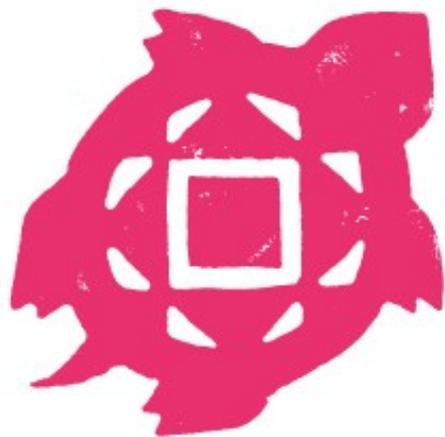


CODHA



COOPÉRATIVE
DE L'HABITAT
ASSOCIATIF



Buts

- Sortir des immeubles du marché immobilier spéculatif
- Intégrer les futur-e-s habitant-e-s aux projets de construction
- Remettre la gestion des immeubles aux habitant-e-s
- Garantir aux habitant-e-s un loyer correspondant aux coûts réels de l'immeuble
- Construire à de hauts standards écologiques
- Développer des quartiers participatifs et durables





La Codha c'est ... de la mobilité douce





La Codha c'est ... de la mobilité partagée





La Codha c'est ... l'éco-village de Pra Roman (VD)





Droit de superficie de la Ville de Lausanne
Obtenu via appel d'offre en 2013

88 logements

Volonté de minimiser l'empreinte énergétique

Volonté de proposer des solutions de mobilité douce



La Codha c'est ... des commerces de proximité







Pra Roman – CODHA : quelle mobilité ?

Nikola CASTILLO
Association Sur le Pra

L'association d'habitants

Sur le Pra

- **Groupes de travail CODHA des futurs habitants**

- Mobilité
- Jardins
- Communication

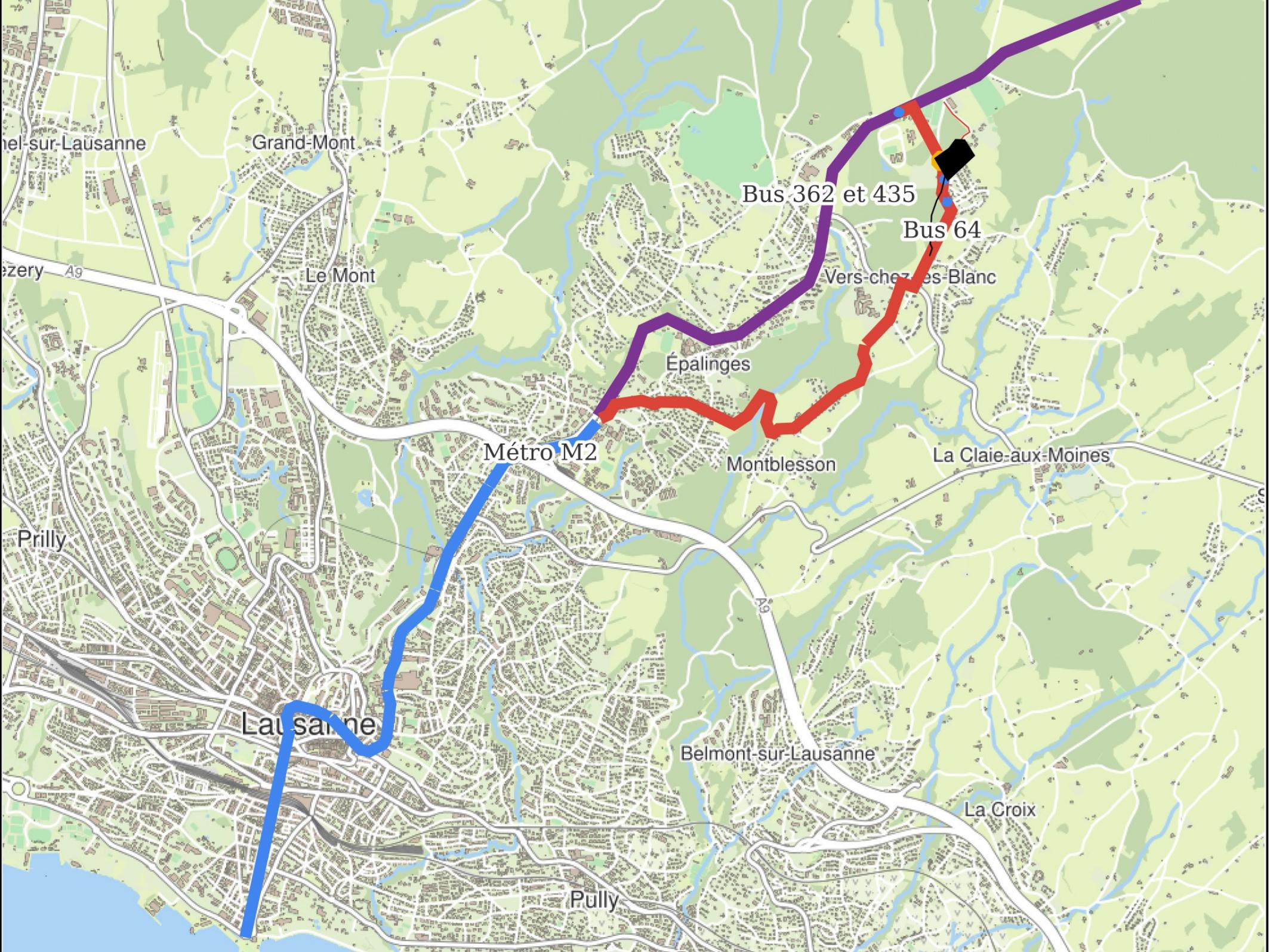


- **Commissions de l'association d'habitants**

- Gouvernance
- Jardins
- Espaces communs
- **Vélo (ex-Mobilité)**
- **Parents-enfants**
- Fêtes
- Énergie et bâtiments
- Activités culturelles

Situation géographique

- Pra Roman (Vers-chez-les-Blanc, Lausanne)
 - alt. 870m (500m au-dessus du lac)
 - à 10 km de Lausanne CFF
- Bus 64 (13 min. → Métro Croisettes)
 - toutes les 12-15 min. en semaine
 - toutes les 30 min. le week-end
- Cars postaux 435 et 362 à la Rte de Berne (10 min. à pied)



del-sur-Lausanne

Grand-Mont

Bus 362 et 435

Bus 64

ezery 49

Le Mont

Vers-chez-les-Blanc

Épalinges

Métro M2

Montblesson

La Clairie-aux-Moines

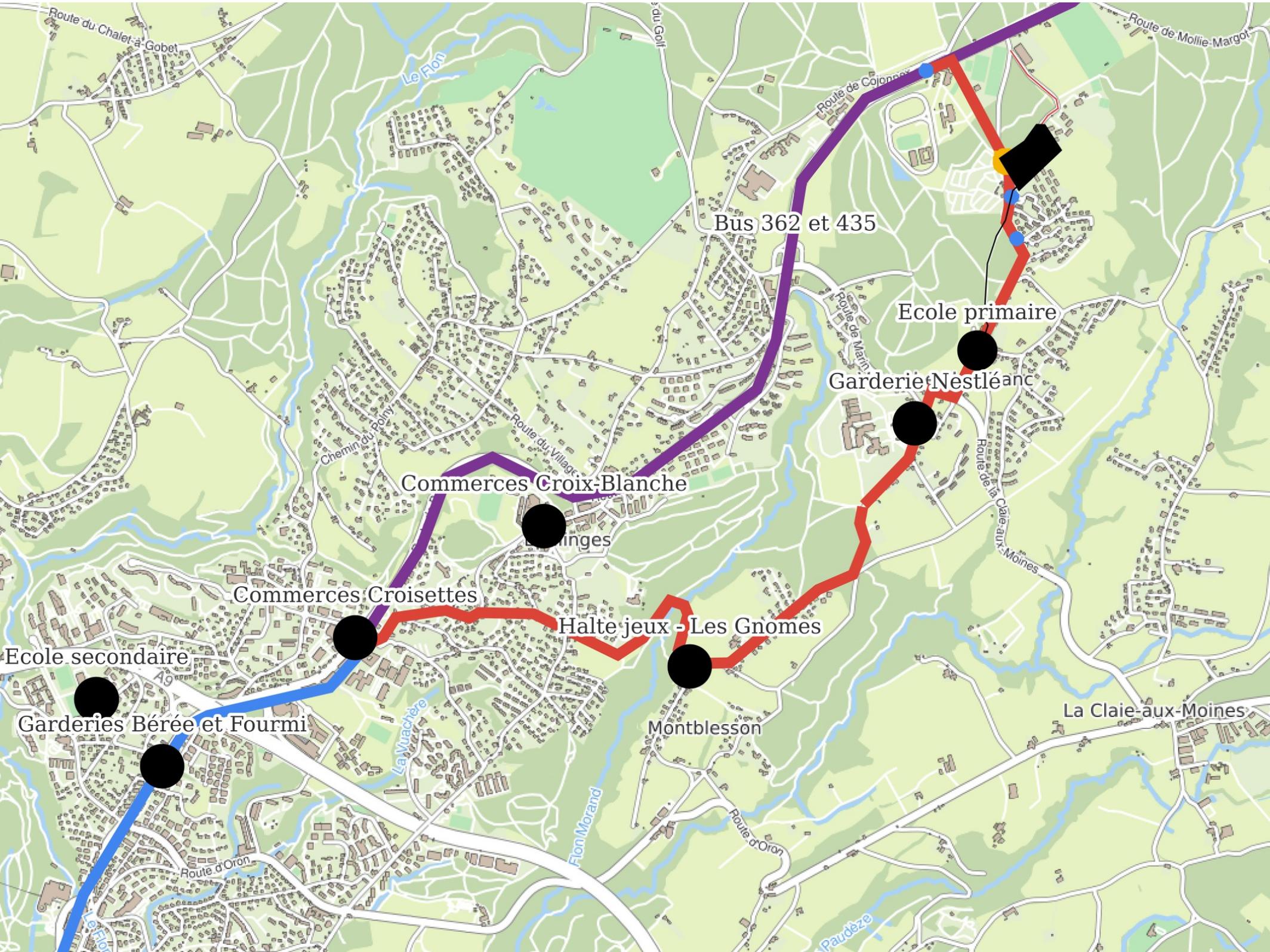
Prilly

Lausanne

Belmont-sur-Lausanne

La Croix

Pully



Infrastructures à proximité

- Pra Roman : Épicerie-poste, physio, salon de coiffure, L'Ecolibre

(Stratégie programmatique de la Codha de proposer des commerces et services de proximités)

- Loisirs en plein air sur place (Parc naturel du Jorat, VTT, piscine, golf, tir-à-l'arc, équitation, luge)
- VCLB : Ecole primaire, Boucherie, Restaurant
- Vente à la ferme dans les environs
- Epalinges (village, Croix-Blanche, Croisettes) : commerces et restaurants
- Autoroute à Lausanne – Vennes
- Marchés et commerces à Lausanne et Moudon



Population

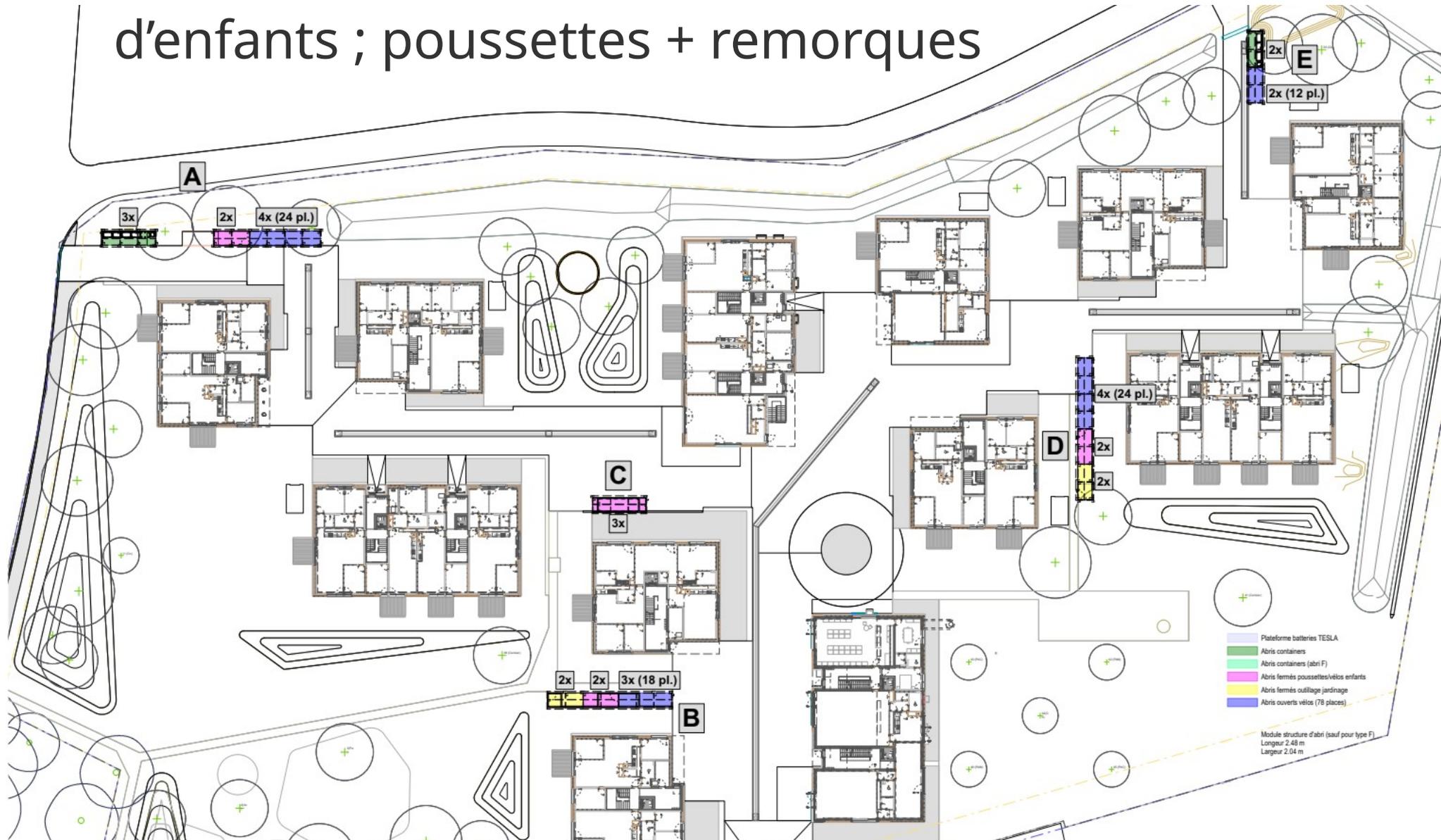
- 86 appartements
- Env. 160 adultes
- Env. 80 enfants
 - 15 en garderie (divers emplacements)
 - 10 à Pra Roman (écolibre)
 - 30 à Vers-chez-les-Blanc (800m)
 - 10 à Grand-Vennes (6km)
 - 3 à Lausanne
 - 6 à Crissier (école Steiner, 15km)

Infrastructures de stationnement : vue d'ensemble situation actuelle

| Véhicule | En surface | Au sous-sol | Total |
|----------|--|----------------------------|----------|
| Voitures | <ul style="list-style-type: none">• 8 places «gratuites» pour visiteurs• 2 places louées par le CAT (bus)• 2 places louées par le physio• 1 place louée par L'Ecolibre• (4 places louées chez Route du Jorat 190 pour clients Poste) | 76 places en location | 89 CODHA |
| Motos | – | 10 places en location | 10 |
| Vélos | 78 places en abris extérieurs | 120 places en vélo-station | 198 |

Infrastructures de stationnement

- 5 zones d'abris extérieurs pour 78 vélos ; vélos d'enfants ; poussettes + remorques

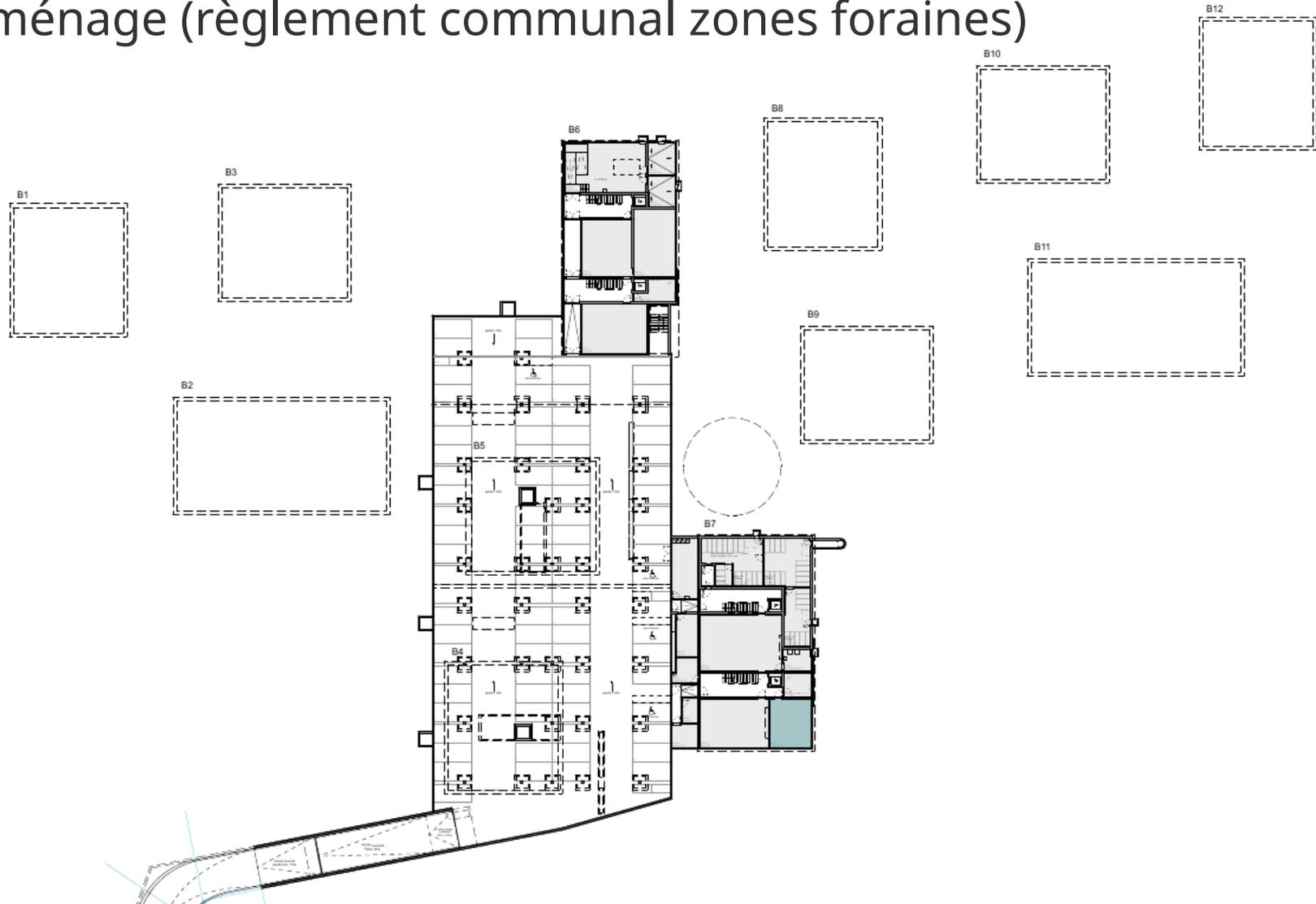


Abri extérieur en hiver



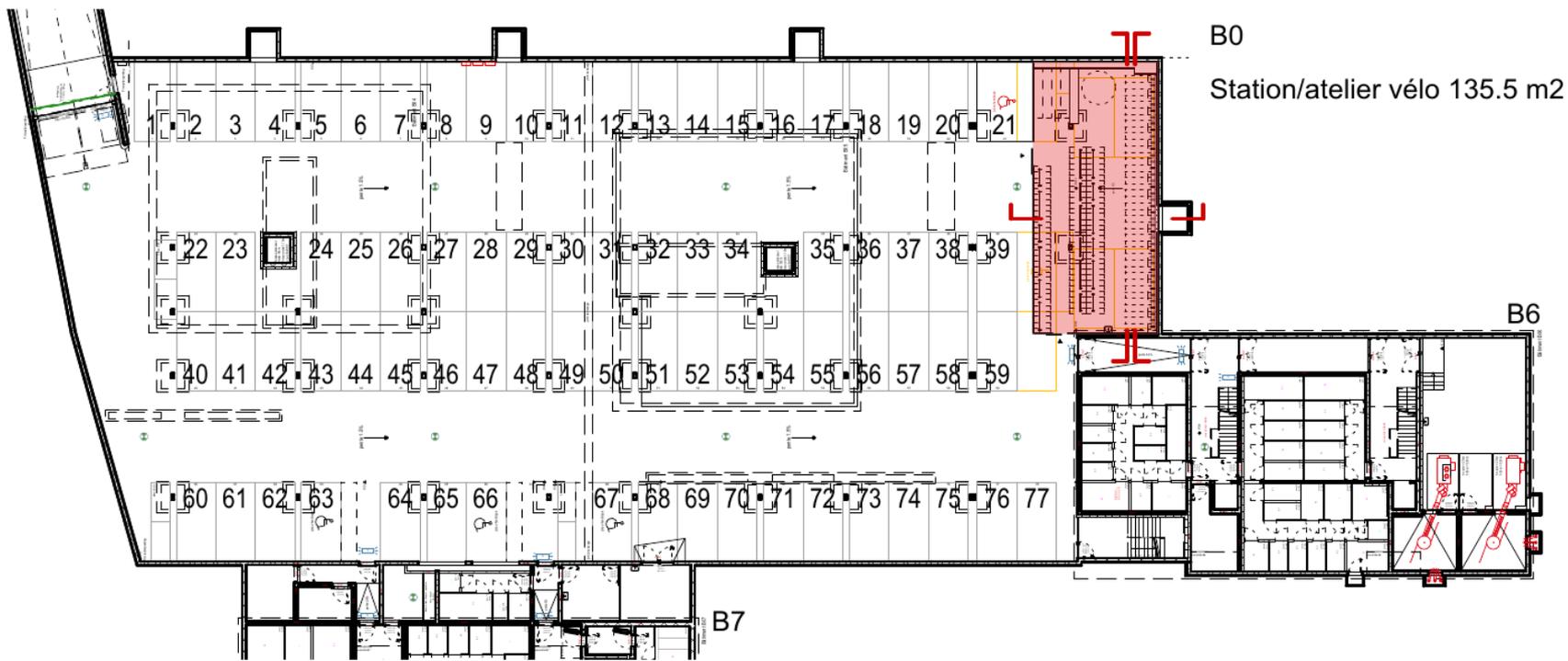
Infrastructures de stationnement

- Parking sous-terrain construit pour 85 voitures et 6 motos (2000m²) : 1 véhicule par ménage à la place de 1,5 véhicules par ménage (règlement communal zones foraines)



Infrastructures de stationnement

- 7 places de parc converties en vélo-station (135m²) sur demande des futurs habitants ; 1 en 5 places motos.
 - 61 places de parc louées sur les 76 restantes (15 places inoccupées)
 - 3 ménages séparés de leur voiture depuis emménagement en 2020
 - 4 places pour employés CAT ; 5 locataires externes
- => 52 places louées à l'interne ; soit **0,6 voiture / ménage**



Infrastructures de stationnement : la vélo-station

- Vélo-station dimensionnée pour 120 vélos actuellement saturée (projet d'agrandissement en cours)
- Env. 70 vélos électriques privés
- 20 vélos en libre-service gérés et entretenus par l'association d'habitants (dont 2 électriques)
- Atelier mécanique pour entretien et réparation à disposition des habitants



Déplacements pendulaires

- Voiture privée individuelle (modèle conventionnel)
- Co-voiturage : arrangements destination Vevey
- Autopartage: 1 voiture pour 2 ménages
- Bus + métro (30 min vers centre-ville)
- Vélo + métro (*quel stationnement à Croisettes ?*)
- Vélo «sportif» / Vélo électrique

Déplacements locaux

- Voiture privée individuelle (modèle conventionnel)
- Voiture empruntée / louée / partagée

- Bus 64, 45, 362, 435

- Pédibus vers l'école de VCLB (800m) : enfants de 4 à 6 ans (15 familles)

- Vélo / Vélo électrique (+ siège enfant)
- 5 vélos de transport (enfants et / ou marchandise)
- Une dizaine de remorques-enfant pour vélo

Déplacements occasionnels

- Voiture privée individuelle (modèle conventionnel)
- Mobility : emplacement EHL n'existe plus ; désormais Croisettes
- Codhality : système non retenu
- Prêt/location/troc de voitures entre voisins

- Bus-métro-train

- Vélos libre-service
- Prêt/location/troc de remorques vélo

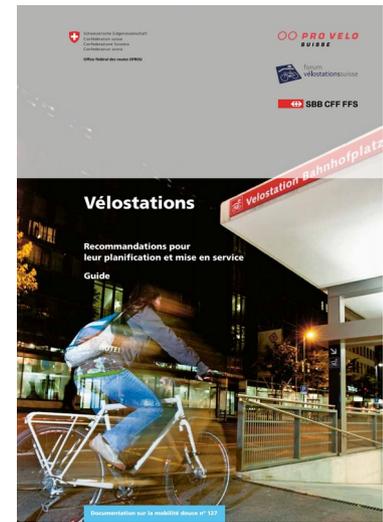
État des lieux :

Voiture

- Trop de places résidents et pas assez pour visiteurs
- Accès précaire et aléatoire à l'usage occasionnel de voiture pour les nombreux ménages n'en possédant pas
- Station Mobility trop éloignée pour usage court; onéreux pour usage de plus de 24h
- Codhality hypothéqué par parking surdimensionné

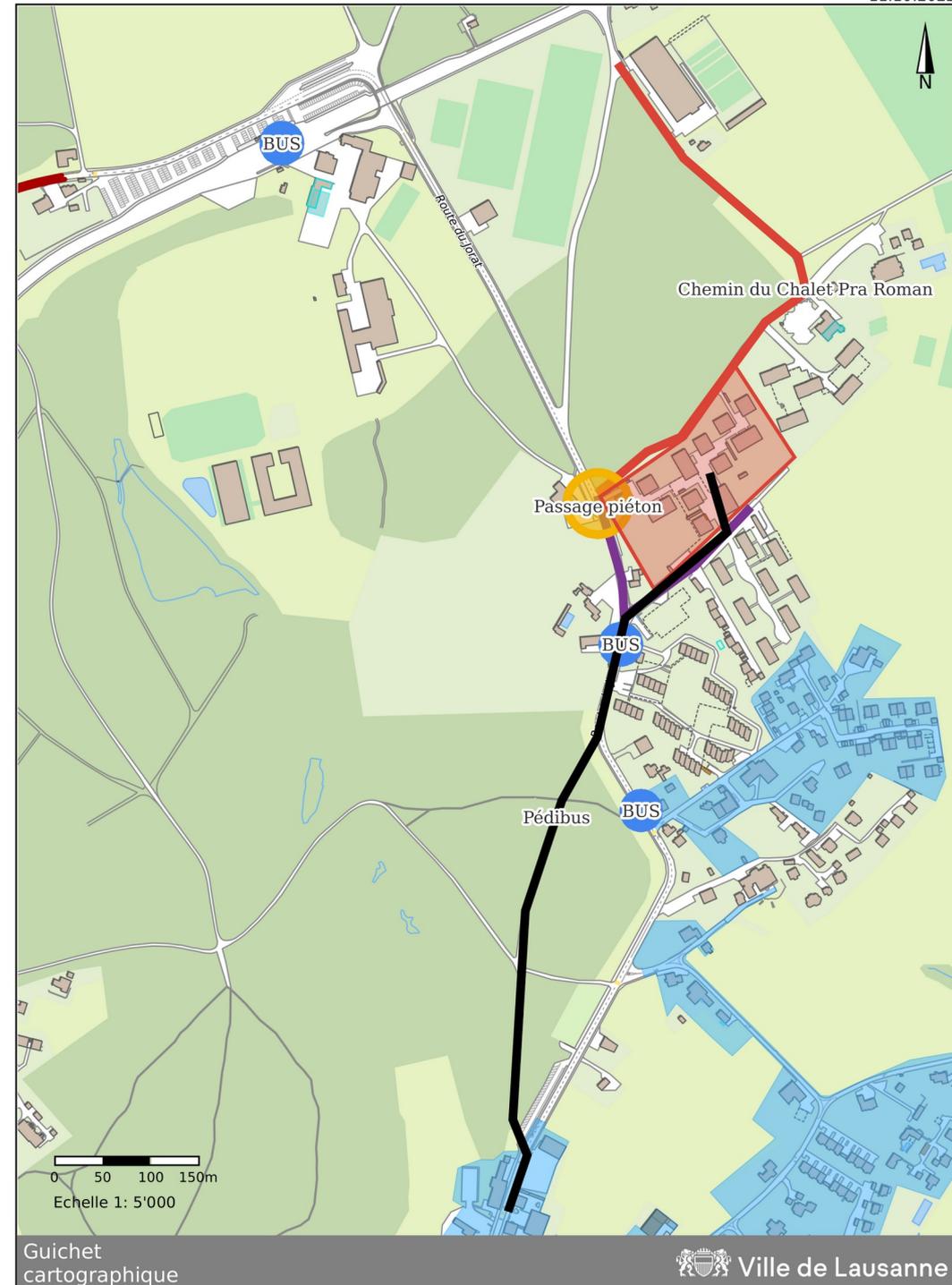
État des lieux : Transports publics

- Bonnes desserte et fréquence en direction de Lausanne et Moudon
- Bus 64 saturés au heures de pointe (écoliers et pendulaires)
- Vélo-stations modernes aux arrêts *Chalet-à-Gobet* et *Croisettes* faciliteraient une mobilité combinée pour pendulaires



État des lieux : Piétons

- Circulation importante sur *Route du Jorat* et «sentier» *Chemin du Chalet Pra Roman*
- Aménagements piétons nécessaires :
 - Zones 30
 - Trottoirs
 - Passages piéton



État des lieux : Vélo

- Renforcer les déplacements à vélo exige de garantir la sécurité

=> davantage de pistes cyclables

- Conception et normes de dimensionnement de stationnements *sécurisés* et *abrités* doivent être réfléchis en amont par les autorités (modèle 1,5 voitures à l'abri et 1 vélo non-abrité par ménage obsolète)

=> Vélo-stations dans les quartiers et aux grands arrêts de transports publics

Conclusions

- Pas besoin d'autant de places de parc
 - objectif 0,5 place / ménage maximum ?
- La densification de la population rend VCLB une zone périurbaine en décalage avec les normes de zone foraine
 - Cadence des bus à augmenter
 - Aménagements piétons et routiers à améliorer
- Améliorer le réseau de pistes cyclables incitera l'usage du vélo, mais tout le monde ne fera pas du vélo.

Nœud du problème à Pra Roman : parking surdimensionné

Que faire du parking de Pra Roman ?

- Parking dimensionné pour encaisser 85 x 160.- = 13'600.- de loyer mensuel
- Locations externes ne bénéficient pas aux membres de la CODHA. Places vacantes plombent financièrement la CODHA.
- Solutions :
 - agrandissement de la vélo-station ?
 - espaces de convivialité ?
 - boxes à louer individuellement ?
- Demande à la Ville de soutenir les travaux de reconversion

Propositions pour faciliter une mobilité alternative en zone périphérique : cas de Pra Roman

- Tenir compte du développement de la zone Chalet-à-Gobet – VCLB dans sa globalité lors de la définition de stratégies de mobilité : implantation de l'EHL à l'ancienne auberge du Chalet-à-Gobet ; création du Parc naturel du Jorat ; éventuelle prolongation de la ligne de métro jusqu'à Chalet-à-Gobet ; besoins des habitants du nouveau quartier SCHL de Mauvernay jouxtant l'EHL ; infrastructures d'accueil parascolaire de VCLB sur les sites de VCLB, Chevreuils et Chalet-à-Gobet ; mobilité des usagers des centres de sport et loisirs du Chalet-à-Gobet (Domaine de Pra Roman, Golf de Pra Roman, Centre mondial du Tir-à-l'arc, centre d'équitation, joggers, cycliste sur route et tout-terrain, promeneurs)
- Installer une station Mobility au Chalet-à-Gobet
- Tenir compte d'une éventuelle augmentation du taux de télétravail lors de la prévision des déplacements des pendulaires
- Tenir compte de l'évolution démographique à 10-20 ans dans les nouveaux quartiers peuplés par de jeunes familles (une cinquantaine d'adolescents prévus à Pra Roman pendant la période 2030-2040)
- Diminuer drastiquement le nombre de places de parc lors des nouvelles constructions, et consacrer les économies réalisées au développement de mobilités alternatives
- Soutenir financièrement la mise en place de système d'autopartage de type Codhality
- Équiper les quartiers pratiquant l'autopartage de locaux communs à l'abri de l'humidité pour stocker des accessoires mutualisés sujets aux moisissures (sièges auto, porte-vélos)
- Équiper les zones rurales habitées d'infrastructures pour piétons (trottoirs et passages piétons) ou alors limiter la vitesse du trafic automobile (zones 30 ou zones 20)
- Construire des vélostations sécurisées à Croisettes et / ou Chalet-à-Gobet (cf. www.velostation.ch et www.lausanne.ch/velostation)
- Installer des stations PubliBike à VCLB et Chalet-à-Gobet
- Créer un réseau de pistes cyclables à chaussée séparée, non-partagée avec les piétons
- Utiliser la base de donnée du programme *Bikable* de *Pro-Vélo* (www.bikeable.ch) pour éliminer les points noirs des itinéraires cyclables (à l'instar de Zürich et Ecublens)
- Soutenir financièrement la reconversion de parkings sous-utilisés pour le stationnement, l'entretien, la recharge de batterie de vélos (électriques)
- Concevoir des vélo-stations permettant la recharge des batteries de vélos électriques à des températures supérieures à 8°C
- Mettre en place de stratégies de recyclage des vieux vélos en collaboration avec des ateliers participatifs
- Réfléchir au recyclage du parc grandissant de vélos électriques équipés de pièces électroniques et de batteries polluantes
- Construction d'abris vélos selon les recommandations et non à moindres coûts pour éviter dégâts et vols (Fiche conseil de la Ville de Lausanne sur <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/mobilite/mobilite-et-circulation/a-velo/stationnement-velos.html>)
- Favoriser le transport de vélos dans les transports publics à la montée à l'aide de remorques ou wagons *ad hoc*, éventuellement de manière gratuite lorsque le voyageur paie déjà un billet (cf. train à crémaillère de Stuttgart : <https://www.stuttgart.de/tourismus/sehenswuerdigkeiten/zahnradbahn-zacke.php>)



Source des images

- www.lausanne.ch
- www.velostation.ch
- CODHA / Pont 12 Architectes
- Association Sur le Pra